L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux: 26 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

MARDI MATIN, 15 JANVIER.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

ROMAN D'ALFRED DE BREHAT.

TROISIEME PARTIE.

LE PRINCE AUX PERLES PAR OCTAVE FÉRE.

XXIX.

LES CHEZAUX D'ICI.

(Suite.)

On avait préféré pour lui un des parloirs en forme de salon particulier, avant de lui ouvrir la cellule où il avait le droit d'amener et de recevoir ses visiteurs les personnes qu'il lui conviendrait.

Entraîné les officiers et les importuna, il prétendait qu'on le laissât seul avec les deux voyageurs.

—Maintenant, je vous prie, allons promptement au fait, car vous voyez que je ne m'appartiens pas.

—Monsieur, dit Mme de Saint-Vallier, qui commençait le mieux en présence d'esprit, puisque le moment qui vous prendre le voile de religieuse, il en est une à laquelle nous nous intéressons d'une manière tout intime ; c'est votre protégée, votre amie....

—Et vous sollicitez la voir et l'embrasser encore! Pitoyant décoeur!

—Plus que cela, monsieur. Un mystère que vous ne pouvons pénétrer nous amène à votre porte cette jeune fille. Tenez, voici la lettre qu'un homme digne de toute notre confiance nous écrit à ce sujet, approchez notre parloirette.

Il prit le billet d'Aug. Nair, le lut avec attention et parut à son tour fort ému.

—Oui, pourquoi-pas-il, ceci est extraordinaire.

—Dans ce cas, ne jugez-vous pas à propos de nous informer, d'ajouter cette considération!

—Le chose est fort délicate, et ne dépend pas de moi autant que vous le supposez. Nous allons voir où en sont les choses, et j'ai bien peur, je vous l'avoue, qu'elles ne dépassent nos attributions.

Il comme et fit demander la supérieure.

—Ma mère, lui dit-il, je désire vous consulter sur la vocation et la situation réglementaire de Mlle Amélie Portin. C'est bien librement, de son plein gré, après en avoir exprimé le souhait formel et constant pendant son noviciat, que cette jeune personne entre dans votre ordre!

—Dieu est témoin, monseigneur, que rien n'a été non vœu depuis la première minute de son entrée dans cette maison.

—Vous entendez, dit l'évêque au comte et à la baronne.

—Et la famille de cette jeune personne!

—Et Portin l'a amené lui-même, il a payé une dot de première classe, et en même temps, pour satisfaire autant qu'il le pouvait à l'impatience de sa fille, il a signé les actes de consentement à la profession religieuse.

—Depuis lors, n'est-il survenu aucune démarche contraire!

—Aucune. Sœur Amélie, qui paraît avoir éprouvé dans le monde de profonds chagrins, nous a constamment supplié, les autres mères et moi, de lui dérober toute confrontation avec des personnes séculières, fût-ce son père lui-même, et c'est sur sa demande expresse qu'elle fait partie de la consécration de ce jour.

—Vous entendez, dit pour la seconde fois l'évêque aux deux assistans. Rien de plus régulier, de plus libre.

—Quel! monseigneur, s'écria le comte, c'est votre dernier mot, et vous allez ainsi passer outre, sans égard pour nos supplications!

—Vous me voyez désespéré, monsieur le comte, mais en présence de ces faits, de ce témoignage respectable; en l'absence de toute enquête à faire de votre part, puisque vous n'êtes pas même à un degré quelconque le parent de cette enfant, de quel droit voulez-vous que moi, son protecteur naturel et religieux auprès d'lui, je vienne jeter le trouble, le découpoir, la déception peut-être dans cette jeune âme, déjà vraisemblement éprouvée, et que, ministre de Dieu, j'entrave de mon pur arbitre la vocation qui la porte vers Dieu!....

—Sejneur!..... Seigneur! s'écria le vieillard, éclairez-nous, prononcez-nous!

Mme de Saint-Vallier voulut insister aussi, mais qu'opposer à ces raisons simples et péremptoires.

La supérieure rappela que l'heure de la célébration avait sonné.

—Allons, soupira M. de Laraigny, allons assister au sacrifice!

Pendant que l'on conduisait l'évêque à la sacristie, on les menait à la chapelle, où on leur donnait deux places près de la grande grille noire, derrière laquelle allait se faire la cérémonie.

La plupart de nos lecteurs savent sans doute comment on procède en ces occasions. Une consécration monacale est un véritable mariage entre la novice, qui est la promise, et Dieu, qui est l'époux. Déjà elle a reçu une bague d'argent à l'intérieur de laquelle sont gravés ces mots : « Jésus est mon fiancé. »

Sur leux sont pubiés dans la chapelle, à trois reprises comme ceux d'une mariée ordinaire ; l'avon des parents est exigé comme dans le mariage, et les mêmes formalités précédent à la prononciation du oui sacramentel. Seulement, l'appareil est plus austère, et au lieu du poêle de soie et d'or, c'est un drap mortuaire que l'on dépose sur l'épouse du Seigneur, étendue sur la pierre de l'église, et dont on fait tomber les ornements mondains et jusqu'à la chevelure.

Les solennités du culte diffèrent cependant en des aspects terrifiants, et leurs symboles mystérieux portent dans l'âme un respect mêlé d'effroi.

Il y avait trois novices ; les unes en voiles de blanc, parées des bijoux qu'elles portaient à leur entrée dans le monastère, telles enfin que des parents joyeux les ayraient mises pour les confier au fiancé de leur choix.

Puis l'évêque prit la feuille des lances et la prononçait à haute voix pour la dernière fois.

Il attendit une minute et reprit, suivant la formule :

—Et attendu qu'aucune opposition n'a été faite....

Un sanglot répondit; était la comte de Laraigny qui pleurait et se désespérait.

L'évêque prit alors sur un plat béni les ciseaux d'or, sous lesquels devaient tomber les longues tresses des trois nouvelles sœurs, et dit de sa voix grave :

—Amélie Portin, dit-il, approches.

Elle s'avança, soutenue par la preuve et par, le même semblant, et tombe agenouillée sur un coussin, aux pieds du consécrateur.

Le comte de Laraigny Exait sur elle ses yeux morcelés. Il suivait ses moindres mouvements, et en la voyant s'agenouiller, il se sentit prêt à défaillir.

Mme de Saint-Vallier pleurait; sa sensibilité entrevoyait dans ces voeux solennels un drame déchirant, et elle se désespérait de son impuissance.

Le chœur des religieuses chantait les psaumes de la pénitence et l'office des morts, l'ensemble formait, balancé dans les casseroles d'argent, et les cierges brûlaient mélancoliquement sur l'autel.

La novice demeurait enlevée le voile blanc qui enveloppait la novice, dont la tête paraissait encouvrir de ses épais cheveux noirs, épandus pour la dernière fois sur ses épaules, pareille à celle d'une vestale traînée mourante au cavoas funèbre.

L'évêque se baissa, prit une des mèches de ces beaux et longs cheveux, passa ses doigts couverts de gants violets dans les anneaux d'or, et l'on entendit le tranchant d'acier qui commençait à crier.

Ce bruit fit passer un froid mortel dans les veines des amis de la novice ; quant à elle, elle ne pouvait plus pâlir.

Tout à coup, comme le prélat déposait sur le plat béni cette mèche détachée, une rumeur singulière s'éleva au milieu de la foule agenouillée, entassée dans la partie publique de la chapelle.

—Arrêtez! ..... arrêtez! ..... cria une voix haletante, d'un de ces accents saccadés où se réalise pas.

Un jeune homme, Ali, élevant en l'air un poignard, s'avança à travers les gris Dieu, les stages, les bancs, jusqu'à la grille, et il aperçevant le comte de Laraigny.

—Prenez! ..... lui dit-il ; prenez, et tiens! ....

—Qu'y a-t-il? demanda l'évêque d'une voix grave, quel est ce scandale! ..... Qui ces se permettre de troubler cette auguste cérémonie! .....

Mais une seconde avait suffi au vieillard pour parcourir le papier qu'il venait de recevoir. Epouda à son tour, mais exalté par cette lecture.

—Oui, monseigneur, s'écria-t-il à son tour, arrêtez! arrêtez!

—Quoi! vous aussi, monsieur? dit l'évêque.

—Moi, oui, moi, que vous entendrez ; moi qui vous implore et qui vous crie : Cette jeune fille n'est pas libre..... ses bans a eu pas été légalement publiés..... le consentement qui les a annoncés est nul.....

—Au nom de ciel, expliquez-vous!

—Il faut, dit l'autre troublé, le consentement de son père; jh bien, son père n'a pas consenti!

—Monsieur le comte, dit sévèrement l'évêque en se rapprochant pour atténuer ce qui lui paraissait un scandale, calmez-vous, je vous prie, et tâchez mieux les choses : l'autorisation est signée de M. Félix Portin.

—Et c'est là la fraude et le mensonge : cette fille n'est pas la fille de cet homme!

—Mais n'est-ce pas un nouveau parti de toutes les bouches; l'évêque lui-même ne fut pas maître de sa surprise.

Son regard s'étant porté sur Amélie, et lui ayant adressé une interrogation muette mais expressive :

—C'est vrai, monseigneur, répondit-elle.

—Elle le savait! ..... s'écria M. de Laraigny confondu.

—Mais, ajouta l'évêque, quel est son père et qui donc a droit sur elle!

—Moi! ..... moi! ..... répondit le comte en s'élançant les bras demeurés vers la grille à travers quelque d'échangeaient les interpellations ardentes.

Et comme le novice, en proie aux sentiments les plus tumultueux, n'osait répondre : approchez, ajouta.

—Je vous le répète, vraie à moi, mon enfant, dit-il, en enfonçant de ses yeux dans les pères !

—Oh! non, non! ..... Et elle se mettrait mon, c'est pire ni que vous en ait heureuse et libre!

L'évêque, cependant, paraissait indécis.

Le comte lui tendit le papier révélateur ; c'était l'acte signé du volonté d'enfants et des tuteurs pour son mariage à en désheritation.

—Maintenant, monsieur, dit le vieillard, vous voyez que tout en qui a été fait est nul, et vous allez me le rendre..... Il n'a dit mot, ce, dit-ce que j'ai ? ce que je ne l'ai embrassé!

—Mademoiselle, dit le prélat, vous voyez, vous voyez, vous voyez plus vous réclamez ? Mais, j'en crois ah, et vous avez une vocation sincère et pressante, il ne s'opposera pas à ce que vous le suivriez.

—Amélie! ..... ô la vieillard épouvanté, Amélie, ... ! ..... ne m'abandonne pas pour le suprême déjà!

—Monsieur, dit-elle, permettez que j'adresse ici pour vénérable que la Providence m'ait envoyé pour m'aimer, ce mot, et mot étrange, mais fatal.

L'évêque s'émeut, et le tout, ému, s'approchent de l'oreille du comte, lui dit :

—Mon père, j'ai cru, en rêve, ce matin, que, il me semblait voir M. Raymond de Savarly vivant!

—Or n'étaitpas en rêve, ma fille ; non-seulement il existe, mais c'est à lui que je dois de te revoir.

—Ah! Et elle avec une indéfinissable expression d'ivresse, d'appréhension et de pâleur, s'il en est ainsi, mon père vénéré, faites de moi ce qu'il vous plaira !

—Je l'emmène, ma fille, je l'emmène, pour notre consolation, pour notre bonheur à tous.

XXX.

CONCLUSION.

Si les environs de la bonne dame travaillaient, tous, à la ruine de la nouvelle se pendirent pour leurs temps non plus.

L'évêque entraîna M. Hiron en s'éloignant pas en vain ; le tumeur quand nous en discutons de Saint-Vallier par ses agents subalternes allait [illegible] Dès le temps ce de pierrailles, les séparait encore maintenant du dal lage de l'endroit présumé où ils tendaient avec une activité qui s'accroissait en gagnant de Vergeze.

L'heure destinée au dernier coup de pioche fut fixée par Saint-Vallier à l'une des nuits rapprochées du 15 du mois de février qu'on a lus dans nos précédens chapitre.

Le hasard n'avait plus Fauchon pour lui arrêtant, et, ne rencontrant ni les bâts et gueux de Jean Rouge : leur dernière exploration les avait bouleversés définitivement, et d'ailleurs la liesse du dimanche était devenue intervenable.

Nous pouvons faire cette confidence au lecteur, puisque, à la suite de son épanchement avec Mme, elle avait directement quitté l'hôtel de la rue Lord-Byron. Son homme d'affaires avait reçu l'ordre de vendre son mobilier, et grâcieusement pourvu par l'ami dont elle avait conquis d'autant plus sincèrement l'estime qu'elle avait repoussé sérieusement les offres de Thédenat, elle s'était retirée dans une modeste et confortable villa, aux portes de Versailles ; elle avait repris son nom de famille, et sous cet abri elle recouvrait et paraît en vie.

Saint-Vallier, se voyant donc arrivé au terme de son travail secteurain, s'entendit avec Cambrai, caché dans la maison abandonnée, afin d'en finir de concert, de mettre nos maîtres des secrets et des trésors qu'ils poursuivaient, de n'en aller chercher la sécurité au loin.

Leurs relations s'étaient d'abondant à tous les détails. Prévoyant le cas d'une rencontre avec l'homme chez lequel ils allaient pénétrer violemment, ils s'armèrent de pistolets, que le baron chargea lui-même.

Le moment venu, sur les onze heures, ils descendirent la montagne à leurs quatre acolytes ; les deux Blairsot étaient chargés de faire le guet à la grille du jardin, et Furmale reçut, avec Ambrosio Palonge, l'ordre de se tenir l'un vers le milieu, l'autre à l'ordre du tunnel, de façon à pouvoir donner l'alerte ou prêter un coup de main si leur aide devenait nécessaire.

Cambrai approva fort ce système, grâce auquel ces fouquins en sous ordre n'auraient pas connaissance directe des découvertes et du butin de leurs patrons. Le fameux diamant noir d'ordonnance, confié à la rencontre minde, devait pour sa bonne part dans ce calcul. C'était un objet peu encombrant, et qui suffisait pour défrayer toute l'opération.

Les outils avaient été laissés dans le conduit, afin de permettre la dernière tournée.

Saint-Vallier avait sondé le terrain à l'avance, il savait au juste ce qu'il y avait à faire et où il fallait frapper. Cambrai s'armé aussi d'un pic. La terre et les gravots apparaissant à l'aire basse, on dut bientôt recevoir d'abord peu à peu, et la place élargie laissa voir au-dessus de la tête des travailleurs le sovers d'une dalle.

Ils y appliquèrent attentivement l'oreille. Tout marchait à souhait; aucun bruit; l'endroit était désert et silencieux, car Mirza absent de sa loge, ne faisait plus entendre ses grommelements inquiets. Cependant la pierre plate, adhérant avec force au dallage général, tenait bon.

—Allons, dit Saint-Vallier, pas de demi-bar *diese*. Nous laisserons-nous arrêter par si peu de chose ?

En parlant ainsi, il examina de nouveau la situation à l'aide de la lanterne qui éclairait leur marche et leur besogne, et, prenant son temps et son aplomb, il appliqua au milieu de l'obstacle un si terrible coup de la tête de son pic, que les fondations voisines en tremblèrent. Ce fut un bruit sourd comme une commotion souterraine ; mais le pic avait volé en éclats, la brèche était ouverte.

Après un faible effort pour la rendre particable, les deux complices se mangèrent plus qu'à en profiter sans perdre de temps.

Cambrai cacha l'étendue de la lumière, et Saint-Vallier passa la tête par la brèche.

—Je ne vous rien, dit-il ; tout est noir comme dans un four. Donnez-moi la lanterne.

Il était de haute taille, et se trouvant debout dans le tunnel, il avait les épaules et la tête dans le rédnit mystérieux. Ayant donc pris la lanterne, il la posa à l'intérieur et regarda.

—Eh bien, lui demanda Cambrai, qui trembloit de curiosité et d'appréhension, que voyez-vous ?

—C'est étrange et merveilleux! répondit-il. On ne croirait ..... oui, sur ma foi, c'est l'exacte répétition du laboratoire où nous pénétrâmes avec Portin, rue Montmartre, vous savez !

—Je me souviens, chez le bijoutier !

—Jufement!

Cambrai voulait voir aussi, mais la brèche n'était pas suffisante.

—Attention! dit Saint-Vallier, et à l'assaut!

Naidant de ses coudes, il s'enleva à la hauteur du dallage et arriva dans le cabinet.

—A vous! dit-il à son associé. Prenez mes mains, cramponnez-vous..... Allons, encore un effort..... Bien! ..... nous y voilà !

—Prodigieux! exclama à son tour l'ouvrier ; c'est tout à fait le même laboratoire! .....

Ils disaient vrai l'un et l'autre.

Le cabinet, cet atelier, ce laboratoire, était disposé sur le même plan que celui de la chambre secrète de Léonard Dorbane, envahie deux ans auparavant avec la complicité des Blairsot et de Portin. C'était la même forge, le même fourneau, les mêmes appareils de physique et de chimie, les mêmes ustensiles.

Cambrai, pour mieux en juger, prit à la main la bougie de la lanterne, et procéda, avec son complice, à une perquisition attentive. Il cherchait avant tout la cassette aux pierreries, dont le baron s'était fait donner le signalement par Fausina et par Portin.

Il est probable que si elle se fût offerte tout de suite à eux, ils en seraient emparés, et, pressés par la crainte du danger, n'auraient pas cherché davantage. Mais, ne l'aperçevant pas, ils durent continuer, et tous deux s'arrêtèrent à la fois, avec une même exclamation de surprise, devant un objet posé sur un socle tenant au mur.

C'était un globe de cristal, sous lequel brillait la trache d'or de quatre mines volumes réunis l'un sur l'autre.

—Liqueure de Marbodus! ..... s'écria Cambrai. Quel que soit l'homme chez lequel nous sommes, cet homme a le secret des Savarly !

—Voyons, voyons! ..... dit Saint-Vallier en enlevant le globe, et en se saisissant des plaquettes.

A peine eut-il fait passer dans ses doigts la tranche de l'une d'elles, qu'il murmura à son tour, en proie au plus violent émoi, l'œil égaré, le front contracté :

—Oui, oui, c'est le secret des Savarly !..... Tenez! tenez! ..... nos noms sont là, marqués en lettres de sang!

Et il mit sous les yeux épouvantés de l'autre une page ouverte, entre les lignes imprimées de laquelle tous deux lurent ensemble ces deux phrases tracées à la main :

Mes persécuteurs et mes bourreaux, se nomment Saint-Vallier, Portin et Cambrai.—Mon fils, ta me vengeras !

C'est bien l'écriture du vieux Savarly ! ..... exclama le baron, et son fils connaissait la recette qui nous échappait à tous, et qui a fait apparaître ces caractères SANG AUX ARMES !

—Eh bien! dit Cambrai, à notre tour de nous emparer de ses secrets, car celui-ci n'est pas le seul contenu dans ces pages. Voyez, il y a de l'écriture partout !

—Qu'est-ce encore que cela ? ..... demanda Saint-Vallier, en dirigeant son attention vers le tiroir le plus sombré du cabinet; un appareil électrique.

—Le secret! dit son compagnon, c'est le secret ! Ah! ..... Christophe ! ..... Vous voyez bien que c'est ici que sont les frâtes mines où cet homme trouve ses diamans! ..... Cherchons! ..... cherchons! .....

(*La suite à demain.*)

BAL REMIS. BAL REMIS.

La troupe d'Opéra italien ayant engagé le Théâtre de l'Opera pour la soirée de 20 janvier, LE BAL DE LA SOCIÉTÉ DE L'HOPITAL DU SUD est remis JEUDI SOIR, 24 janvier 1867. 10 jan au 24

BAL DE L'ASSOCIATION POUR L'HOPITAL DU SUD.

UN GRAND BAL PARÉ sera donné par les Dames de cette ville, sous les auspices de l'Association pour l'Hopital du Sud.

AU NOUVEAU THEATRE DE L'OPERA, JEUDI, 31 JANVIER 1867.

Dames Directrices :

Mme C. H. Slocomb, Mme Warren Stone, " Henry Shepherd, " G. O. Duncan, " Henry Quitman, " R. Sizeron, " Pond, " D. E. Farrell, " Hamilton Wright, " Edward Deslhode, " Salomon Levy, " W. Thion, " Jas. P. Ferret, " H. Stauffer, Mme J. Marie Martin.

Comité d'Arrangements.

B F Eshleman, H Grinnan, E S Dwer
J E Aulton, Fred M Cohen, G O Aby,
W C Culbertson, Walter Hare, J D Shiels,
John C Morphy, J S Hallam, L Delmond,
T M Scott, John Pollock, James Gibson,
B F Jones, Wm Hoper, Wm Hoper,
Penn Maslen, C H Hocker, C E Lovelock,
B V Cocke, J E Lewis, A G Leonard,
J H New, H Krumbhar, H B Hall,
J Labouisse, Geo Dugro, Noah H Bain,
Geo Northon, C Hocker, Wm S Fee,
Morgan Hadrod, H H Goodin, Anthony Sambola,
A Rost.

Billets des membres—CHRIG PIASTRES ce'ui-ci M. obtenir où s'adressant au comité d'arrangements, ou à l'imprimerie quel membre de ce comité, à leurs lieux d'affaires : également aux Directeurs. 9 jan—au 23

Grand Bal Paré

Donné par la Société Française de Bienfaisance et l'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LE SAMEDI 19 JANVIER 1867

A la Salle de l'Opéra, au Bénéfice de cette Institution.

DIRECTRICES :

Mmes Jph. Girod, Jph. Prosti, Jph. Lebaron, J. J. Bonnotte,
G. Bond, Jph. Lebaron, J. Schwetzer,
A. Duplessis, F. Dumas, J. Sauve,
J. L. Revel, F. Moret, E. Lanabere,
J. Ferry, F. F. Gaudet, E. Barrau,
E. Martin, F. Gaudet, E. Tuyau,
Var. Bastrenes, J. Gaudet, E. Mercier,
A. Paris, E. Bordeau, A. Grandchan,
J. Philippe, A. Cordes, E. Cordes,
J. Bouquet, E. Odinot, G. Sarrifin,
J. Angé, L. Gentz, E. Galicia,
J. Mathieu, C. Ferret, F. Andrus,
G. J. Jacquet, C. Cotte, Jph. Daudain,
E. Bertin, E. Bertin, F. Pont,
E. E. Wadsworth, F. A. Lamarque, F. Sarthe,
Jos. Bertrand, Jos. Bertrand, Ch. Maupin,
A. Aichaire, E. Leghaire, L. Contagnet,
L. Isaud.

Prix du billet : $2 00.

Aucune dame ne peut adresser une invitation personnelle.

On peut se procurer des cartes et des invitations de la Société, rue Ste-Anne.

Jph. Lebaron, Vieille-Levee ter,
A. Duplessis, Rue Royale et St. Louis ;
J. Schwetzer, rue Royale et Orléans, maison Bernard et Schwetzer.
E. E. Marchand, Chartres, 28 ;
A. Philippe, rue Peydras et Bourse, Maison Cocu et Co